

Tout au long de l'année

- Service après-vente 7 jours sur 7
- Service à la clientèle du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
- Soutien technique sur l'ensemble de la filière septique (fosse, pompe, panneau de contrôle, système de traitement, etc.)
- Accès à des professionnels en assainissement – les eaux usées : notre spécialité
- Accès à un réseau de partenaires locaux pour les appels de service et d'urgence
- Accès à un réseau d'installateurs autorisés et certifiés



Les avantages d'adhérer au Programme d'inspection annuelle

- Renouvellement automatique du contrat d'entretien à chaque année suite à la réception du paiement
- Envoi au propriétaire d'une copie du contrat d'entretien à remettre à la municipalité (sur demande)
- Transfert du contrat à un nouveau propriétaire sans frais additionnels



Programme d'inspection annuelle validant votre garantie

Il est recommandé que le propriétaire d'un système (ou d'une unité) de traitement secondaire avancé ait un **contrat d'entretien valide avec un fournisseur de service qualifié formé par le fabricant du système ou son représentant**. Cette inspection annuelle assure le bon fonctionnement du système, le maintien de sa garantie ainsi que le respect des normes en vigueur.

Les coûts du programme d'entretien annuel comprennent maintenant une garantie à vie sur le nouveau milieu filtrant. Pour profiter de cet avantage, assurez-vous que votre contrat d'entretien demeure valide en le renouvelant chaque année sans interruption et en respectant les consignes d'utilisation du système du fabricant.

Veillez remplir le Formulaire d'enregistrement du Livret du propriétaire pour vous assurer que le professionnel de service WALTER réalisera les inspections annuelles en 15-points sur votre Biofiltre Ecoflo.

Cette inspection comprend les étapes suivantes :

- Inspection de la bascule, des plaques distributrices et des autres composantes internes
- Inspection des parois intérieures du biofiltre
- Scarification du milieu filtrant sur toute sa surface
- Vérification de l'évacuation normale des eaux traitées
- Prise de photos (milieu filtrant et zone d'évacuation)

MILIEU FILTRANT GARANTI À VIE* INCLUS!

* Le programme Milieu filtrant à vie s'applique seulement aux systèmes installés en 2015 et après, et requiert un contrat d'entretien valide renouvelé annuellement sans interruption.

Grâce à l'inspection en 15 points effectuée par un de nos partenaires de service qualifié tous les ans, votre système Ecoflo® offrira des performances exceptionnelles et continuera de protéger votre environnement des années durant. Pour une réelle tranquillité d'esprit !



BIOFILTREECOFLO.COM | 1 800 632-6356
pta-maintenance@premiertech.com



Inspection annuelle Ecoflo® Installation septique



Protégez votre investissement

Votre installation septique Ecoflo® est un investissement très important pour votre propriété et pour l'environnement. Parce qu'elle est enfouie dans le sol, et souvent loin des entrées principales de la résidence, elle est souvent oubliée. Pourtant, un suivi préventif bien planifié lui assurera une performance optimale de traitement, et ce, des années durant.

Un réseau de professionnels qualifiés

Premier Tech Aqua (PTA) a à cœur de vous aider à protéger cet investissement. C'est pourquoi elle a développé et mis en place un réseau de professionnels qualifiés qui offrent un service préventif hors pair. Maintenant connu sous le nom de WALTER, ce réseau vous permet de profiter d'un soutien technique inégalé et d'une réelle tranquillité d'esprit.



0N-2017

Avant la visite

1

- Les professionnels WALTER reçoivent une formation de pointe qui certifie qu'ils maîtrisent les procédures strictes utilisées lors de l'inspection.
- PTA effectue la gestion des renouvellements de contrats d'entretien auprès de ses clients-propriétaires.
- Le propriétaire effectue le paiement requis afin que son contrat soit renouvelé.
- Le propriétaire s'assure que les couvercles de son installation septique sont libres de tout obstacle et accessibles en tout temps pour le professionnel qui se rendra sur place entre les mois d'avril et de novembre.



Visite d'inspection annuelle*

2

La visite annuelle est réalisée entre les mois d'avril et de novembre par un professionnel WALTER qui effectue alors une inspection en quinze (15) points du milieu filtrant et des composantes internes du biofiltre. Une preuve d'entretien est ensuite laissée à la porte de la résidence. La présence du propriétaire n'est donc pas requise lors de cette visite.

* Il est recommandé que le propriétaire d'un système (ou d'une unité) de traitement secondaire avancé ait un contrat d'entretien valide avec un fournisseur de service qualifié formé par le fabricant du système ou son représentant.



Tranquillité d'esprit du propriétaire

4



Grâce à la visite d'inspection, le propriétaire connaît, année après année, l'état de son installation septique Ecoflo®.

- Analyse des données par des spécialistes en assainissement
- Rapport expédié sur demande dans les 48 heures
- Performances de traitement validées, protégeant ainsi la valeur de la propriété
- Soutien technique professionnel
- Dossier simple et accessible facilitant la transaction immobilière en cas de vente de la propriété
- Suivi approuvé par la majorité des autorités gouvernementales



Après la visite

3

Le professionnel WALTER s'assure de transmettre à PTA les informations recueillies lors de l'inspection.

- Saisie des informations dans un logiciel conçu spécifiquement pour la gestion des installations septiques
- Téléchargement des photos prises sur le site
- Transmission des données au serveur central de PTA pour analyse et archivage